

MICHEL DRESCHER
Architecte d.p.l.g.

**PROVENCE SYNDIC TRANSACTION
A L'ATTENTION DE M. SANTANIELLO
6 AV ROGER SALENGRO
IMMEUBLE LE VOLTAIRE
13400 AUBAGNE**

Nos Réf. :
MD 08-345 C

Objet :
Proposition cour commune
M. BLOCKMANN

Monsieur,

Mandataire de Mme et M. BLOCKMANN, je vous confirme, suite a notre conversation téléphonique, les faits suivant afin de les exposer à votre conseil syndical de la
Commune des Hauts de Font Sainte.

Afin de régulariser une implantation non conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, il est envisageable de créer une servitude de cour commune. C'est le cas de la construction en partie basse de la propriété de Mme et M BLOCKMANN (voir document du géomètre ci-joint)

Je sollicite auprès du conseil syndical, la création d'une servitude de cour commune pour une surface de 20 m², voir plan ci-joint, pour permettre de respecter la distance de 4,00 m entre la construction et la limite de la propriété des Hauts de Font Sainte.

Mme et M. BLOCKMANN, apres conseil auprès du Notaire et d'un Expert Foncier, propose une indemnité de 5 000,00 €. Ils s'engagent à prendre en charge tous les frais de Géomètre et de Notaire nécessaire a la rédaction de cette servitude.

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à LA CIOTAT le 15 décembre 2008

P.J. : Documents cités


Michel DRESCHER
Architecte D.P.L.G.



X=1.000

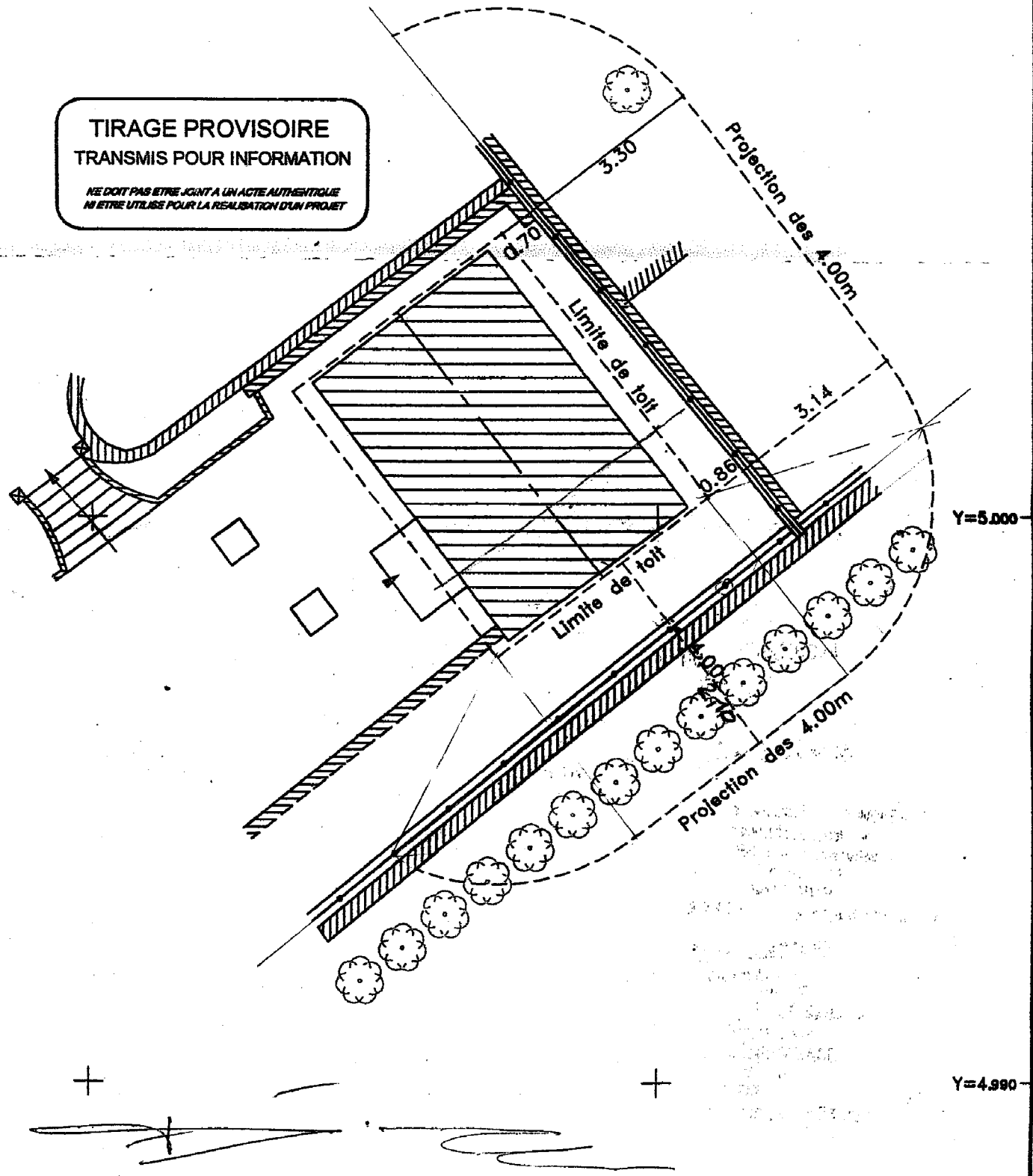
X=1.010

Y=5.010

Y=5.010

**TIRAGE PROVISOIRE
TRANSMIS POUR INFORMATION**

*NE DOIT PAS ETRE JOINT A UN ACTE AUTHENTIQUE
NI ETRE UTILISE POUR LA REALISATION D'UN PROJET*



NOTA: .. Le présent plan ne constitue en aucune façon un plan de bornage ou de délimitation du périmètre de la propriété d'origine.

Echelle: 1/100

Nota: . Le système de coordonnées est indépendant.

X=1.000

X=1.010

Y=4.990

Y=4.990